



(Source : Europa)

Hongrie



Population : 10 200 000 habitants
Superficie : 93 000 Km²
Capitale : Budapest
Monnaie : Forint
Langue officielle : Hongrois
Système politique : République
Adhésion à l'UE : 2004
Adhésion à l'UIHJ : 1996

Les Onallo Birosgagi Vegrehajto

Qui sont les professionnels chargés de l'exécution des décisions de justice, de la signification des actes ou du recouvrement de créances ?

Ce sont les *Onallo Birosgagi Vegrehajto*. Ils ont le monopole de l'exécution des décisions de justice et autres titres en forme exécutoire. Ils peuvent également procéder à la signification des actes, réaliser des constatations, procéder au recouvrement amiable et judiciaire de créances, donner des conseils juridiques et réaliser des ventes volontaires ou forcées.

Quel est le statut de ces professionnels ?

Les *Onallo Birosgagi Vegrehajto* sont nommés par le ministre de la Justice. Professionnels indépendants, ils exercent sous une forme libérale. La profession et son accès sont strictement réglementés.

Comment sont-ils organisés ?

Les 203 *Onallo Birosgagi Vegrehajto*, dont 11 femmes, sont répartis sur l'ensemble du territoire. Ils peuvent exercer seuls ou en société civile professionnelle. Il existe actuellement environ 25 sociétés civiles professionnelles. Ils emploient au total environ 1000 salariés.

Sauf exceptions, les *Onallo Birosgagi Vegrehajto* ont une compétence territoriale limitée au ressort du tribunal de canton du lieu de leur résidence, pour l'exécution.

La **Magyar Birosgagi Vegrehajtoi Kamara** (la Chambre hongroise des *Onallo Birosgagi Vegrehajto*) représente la profession au niveau national. Contact :

Magyar Birosgagi Vegrehajtoi Kamara
Vaci ut 201. 1385 Pf. 899 - Budapest - Hongrie
Tel : +36 1 288 0288
Fax : +36 1 288 0289
E-mail : mbvk@mbvk.hu
Website: <http://www.mbvk.hu>

Comment accède-t-on à la profession ?

Outre la nationalité hongroise et une moralité exemplaire, il faut être avoir accompli 4 années d'études universitaires en droit), avoir effectué un stage pendant 2 ans dans un office d'huissier de justice, puis avoir passé un examen professionnel suivi d'une année dans un office d'huissier de justice. Le candidat est ensuite nommé par le ministre de la Justice après un examen minutieux du dossier. L'huissier de justice devra une formation continue au moins une fois par an. Les employés peuvent suivre une formation organisée par la profession et les tribunaux.

L'exécution des décisions de justice

Qui est chargé d'exécuter les décisions de justice en Hongrie ?

Les *Onallo Biroasagi Vegrehajto* ont le monopole de l'exécution des décisions de justice et des titres ou actes en forme exécutoire. Seuls peuvent procéder à l'exécution forcée les *Onallo Biroasagi Vegrehajto* chargés de l'exécution.

Peut-on contacter directement un huissier de justice pour faire exécuter une décision de justice ?

Non. Le tribunal qui a rendu la décision adresse le dossier à chaque *Onallo Biroasagi Vegrehajto* du ressort, à tour de rôle.

L'huissier de justice peut-il exécuter sur l'ensemble du patrimoine du débiteur ?

Le *Onallo Biroasagi Vegrehajto* doit respecter la hiérarchie suivante pour les procédures d'exécutions :

1. Saisie sur les comptes bancaires
2. Saisie sur les salaires
3. Saisies mobilières
4. Saisies immobilières

L'huissier de justice est-il responsable de la conduite de l'exécution ?

Oui. Le *Onallo Biroasagi Vegrehajto* doit respecter la hiérarchie des procédures civiles d'exécution. Il est habilité, lorsque la loi l'exige, à demander au juge compétent de donner les autorisations ou de prescrire les mesures nécessaires. S'il survient une difficulté dans l'exécution, il en dresse procès-verbal et la fait trancher par le juge compétent.

L'huissier de justice peut-il obtenir des renseignements concernant le débiteur et son patrimoine ?

Oui. Le *Onallo Biroasagi Vegrehajto* a accès à tous les fichiers, à l'exception du fichier des téléphones portables. La recherche se fait par voie informatique, directement depuis son bureau.

Qui paye l'intervention de l'huissier de justice ?

C'est le débiteur qui règle les frais de l'intervention du *Onallo Biroasagi Vegrehajto*. En cas de défaillance du débiteur, les frais sont supportés par le créancier.

La signification des actes

Les huissiers de justice peuvent-ils procéder à la signification des actes ?

Les *Onallo Biroasagi Vegrehajto* ont le monopole de la remise physique de documents de nature juridique en matière judiciaire et extrajudiciaire. Les juridictions peuvent également procéder à la notification des actes, par voie postale.

Comment est réalisée concrètement la signification d'un acte ?

L'acte est remis physiquement par le *Onallo Biroasagi Vegrehajto* au destinataire ou à un membre de sa famille rencontrée à son domicile et disposant d'une procuration. Lorsque la remise au destinataire n'est pas possible et uniquement dans le cadre d'une exécution, un avis de passage est collé sur la

porte invitant le destinataire à prendre l'acte à l'étude du *Onallo Biroasagi Vegrehajto*. Une lettre est également adressée par la poste. Dans les autres cas, le *Onallo Biroasagi Vegrehajto* doit faire une nouvelle tentative pour signifier l'acte.

Quelle est la valeur juridique d'un signification ?

Le *Onallo Biroasagi Vegrehajto* dresse un procès-verbal de la remise qui a une valeur officielle.

L'huissier de justice intervient-il dans le cadre du règlement (CE) n°1348/2000 du Conseil sur la signification et la notification des actes judiciaires et extrajudiciaires en matière civile et commerciale ?

Pas pour le moment.



Le recouvrement de créances

L'huissier de justice peut-il procéder au recouvrement de créances ?

Le *Onallo Biroasagi Vegrehajto* peut procéder au recouvrement amiable ou judiciaire de créances. Cette activité est en augmentation constante.

Peut-on directement contacter un huissier de justice pour réaliser un recouvrement de créances ?

Oui. Il faut se mettre en rapport avec un *Onallo Biroasagi Vegrehajto* et lui confier les pièces. Le *Onallo Biroasagi Vegrehajto* se

chargera de l'ensemble du recouvrement. Il effectuera d'abord une tentative amiable. En cas d'échec, il accomplira les démarches pour obtenir un titre exécutoire dont il assurera l'exécution.

Combien coûte le recouvrement de créances pour le créancier ?

Dans le cadre du recouvrement amiable, le fixe librement ses honoraires avec son client. Dans le cadre du recouvrement judiciaire, les honoraires sont tarifés.

Les autres domaines d'intervention

L'huissier de justice peut-il réaliser des ventes aux enchères ?

Oui, dans le domaine des ventes mobilières. Il peut s'agir de ventes volontaires ou de ventes forcées dans le cadre d'une exécution.

L'huissier de justice peut-il effectuer des constats ?

Oui. Mais cette activité est restreinte et est réalisée principalement à la demande du juge.

L'huissier de justice peut-il représenter les parties devant les juridictions ?

Non, mais c'est le *Onallo Biroasagi Vegrehajto* qui est chargé d'introduire la demande d'exécution auprès du juge compétent.

L'huissier de justice peut-il donner des conseils juridiques ?

Le *Onallo Biroasagi Vegrehajto* doit conseiller son client dans le cadre de l'exécution.

L'huissier de justice peut-il accomplir d'autres activités ?

Non.

